



Forum de la Constituante



Patrice Victor Scheuchzer

Sans-papiers: que pouvons-nous faire?



BRÈVES

MORAT-FRIBOURG: DES CONSTITUANTS AU DÉPART

Sport et politique font souvent bon ménage! La preuve avec la participation d'une petite délégation de constituants à la course populaire Morat-Fribourg. Ce jour-là, le 7 octobre, le secrétariat de la Constituante animera un stand d'information à l'arrivée. De quoi informer le grand public sur les activités de l'assemblée chargée de réviser la Constitution cantonale.

SITE INTERNET: LE FORUM EST OUVERT

Ouvert à fin mai, le site internet de la Constituante (www.fr.ch/constituante) s'est étoffé au début des vacances scolaires. Primo: son forum de discussion a débuté, sur des thèmes tels que le droit de vote des étrangers, la publicité de l'administration ou l'avenir des districts. Secundo: les pages sont aussi disponibles en allemand, ce qui fait que la plupart des documents existent maintenant dans les deux langues officielles du canton.

FORUM PUBLIC: LE PREMIER À CHÂTEL-SAINT-DENIS

Le 1^{er} forum de la Constituante, initiative destinée à associer la population à la réflexion sur la révision totale de la Constitution, se tiendra à Châtel-St-Denis (Univers@lle) le 4 octobre prochain, à 20 h. Thème: «Quelle organisation territoriale pour notre canton?» Les constituants veveysans, à l'origine de cette soirée, indiquent qu'après un bref rappel historique, quatre orateurs présenteront les avantages et inconvénients des actuels districts. Ils proposeront des améliorations et de nouvelles formes de relations communes-Etat. Puis place au débat avec le public.

■ Premièrement, chercher les causes qui ne sont plus d'ordre cantonal ou national, mais bien du niveau international. Comment résoudre le problème, quand les mêmes puissances industrialisées qui prônent l'accueil de réfugiés fournissent l'armement à ces pays exportateurs de civils souvent innocents?

Deuxièmement, quel est le statut souhaité par ces exilés: un refuge provisoire chez nous en attendant un retour possible et souhaité dans leur région

d'origine ou un établissement durable en Suisse?

Il m'est avis que l'on peut accueillir un certain nombre d'émigrés qui sont en danger réel dans leur pays, mais pas à n'importe quelles conditions. Les décisions d'acceptation ou non de réfugiés doivent être plus fermes et plus rapides. Le choix n'est certes pas facile, mais que dire quand on apprend que certains ressortissants recherchés par la loi se cachent derrière la protection d'un groupe de sans-papiers?

D'autre part, il faut revoir la conception de leur établissement ou de leur intégration chez nous. Je suis convaincu que ces personnes doivent travailler si elles désirent s'établir en Suisse. Car que doit penser le travailleur local à revenu modeste qui se rend tous les jours à son emploi, lorsqu'il croise dans la rue des requérants d'asile entretenus par nos soins?

Il y a beaucoup de tâches publiques à effectuer (entretien des forêts et du patrimoine naturel,

embauche au niveau des collectivités publiques, etc.). On pourrait également entrevoir des possibilités dans certains secteurs (construction, agriculture, hôtellerie, etc.) où l'emploi de travailleurs sans permis est malheureusement actuel.

Je soulève aussi les problèmes liés à l'association de ces personnes à notre système, par exemple, la scolarisation des enfants qui ne va pas sans difficultés, l'adaptation à nos conditions de vie, etc.

Il est clair qu'il faut être ouvert à une aide et que c'est un devoir pour notre pays (pacte international de l'ONU ratifié le 16 décembre 1966, par lequel la Suisse a pris des obligations précises). Mais il est important aussi d'analyser à fond les demandes de requérants et de garder la possibilité d'examiner en détail les dossiers, afin d'éviter les abus.

Auguste Dupasquier (prd, La Tour-de-Trême)

Les sans-papiers: qu'en faire?

■ Que peut apporter un constituant à la résolution de ce problème? Dans la nouvelle Constitution fribourgeoise, que nous élaborons phrase après phrase, thèse après thèse, mois après mois, il n'y a pas place pour l'actualité brûlante. Notre rôle n'est pas de trouver des solutions urgentes, mais de réfléchir.

Le long terme, l'avenir, l'évolution de notre société: voilà pour quoi notre Constitution doit s'écrire. L'histoire et l'actualité, le passé et le présent sont autant de nourriture à la réflexion que nous devons aborder pour construire la société de demain. A voir la tonitruante et désolante

actualité mondiale de ces derniers jours, et, tout près de chez nous, les lettres de lecteurs hostiles aux sans-papiers, je ne puis m'empêcher de considérer ces éléments comme procédant de la même logique, ou plutôt du même illogisme. En prenant le recul nécessaire pour observer ces phénomènes, je constate tristement que dans les deux cas, la haine dépasse l'amour, que l'instinct de domination est plus fort que l'égalité, que l'intolérance occulte le respect de l'autre, que la richesse et le confort ne doivent pas être partagés, que l'envie de vengeance empêche les colombes d'apporter leur

rameau d'olivier. Dans *L'Objectif* N° 233, un lecteur qui se prend très au sérieux interpelle les politiciens en leur demandant de changer les lois dans le sens qui lui convient: renforcer l'hermétisme des frontières, renvoyer les étrangers, élever des barricades autour de nos banques et que sais-je encore... C'est tout simplement affligeant et provocateur. Et l'arrogance et la provocation, ça peut nous retomber sur la tête, si vous voyez à quoi je fais allusion...

Les sans-papiers, «feuilleton de l'été», comme ironise notre lecteur qui sait tout mieux que tous, mobilisent et divisent les

opinions. Malgré les épreuves que traversent ces migrants dans leur perpétuel souci du lendemain, leur situation n'est actuellement que la partie visible de l'iceberg. Sous cette actualité médiatisée, il y a tous ceux qui ne peuvent même pas fuir la violence, la famine, le chômage ou la maladie. Il y a tous ceux qui meurent sur le chemin de l'exil, tous ceux qui ne retrouveront jamais leurs enfants, qui n'auront jamais l'ombre d'un réconfort, tous ceux que nous ignorons, aveuglés que nous sommes par les œillères de notre bêtise et de notre confort douillet. La terre pourtant a suffisamment de res-

sources pour nourrir l'humanité, si ces ressources sont partagées. Notre pauvre et misérable canton de Fribourg, comme se permettent de le qualifier certains frileux, la main sur la porte-monnaie, a pourtant les moyens de s'enrichir: en accueillant celui qui n'a rien, en invitant l'étranger à sa table, en aidant sans rien attendre en retour, en investissant son savoir dans le développement durable de l'humanité. Amen? me direz-vous. Eh bien oui, amen! C'est cet esprit-là que je voudrais voir inscrit dans notre future Constitution.

Philippe Pasquier (ps, Marsens)

Ecrivez-nous!

■ Les avis publiés aujourd'hui vous interpellent? Vous souhaitez réagir à l'un ou l'autre thème relatif à la révision de la Constitution cantonale? Alors écrivez à *La Gruyère*, «Forum de la Constituante», C. P. 352, 1630 Bulle 1, ou par message électronique à l'adresse redaction@lagruyere.ch. Cette rubrique est ouverte non seulement aux élus à la Constituante mais aussi à tous ceux qui souhaitent s'exprimer. Les lettres sont publiées en principe chaque mardi du mois.